***Commune de Marcillat en Combraille***

***Construction d’une salle des Sports***

***Notice explicative du projet***

La commune envisage la construction d’une Salle des Sports pour de nombreuses raisons et dont la première est qu’elle ne possède pas de structure adaptée à l’identité de son territoire, en matière sportive et éducative.

**Aller plus loin qu’une salle de sport traditionnelle :**

Au-delà des questions techniques, du respect de toutes les normes en vigueur en matière de sécurité, d’accessibilité, d’environnement, la commune doit résoudre plusieurs problématiques et l’échelle territoriale du projet doit être en phase avec les capacités et les souhaits.

La connectique est omniprésente dans nos vies que ce soit pour relier nos appareils électriques à des prises d'[alimentation électrique](https://fr.wikipedia.org/wiki/Alimentation_%C3%A9lectrique) ou pour relier les différents éléments de nos [systèmes informatiques](https://fr.wikipedia.org/wiki/Informatique), nos systèmes audio ou vidéo.

Cette salle sera donc évidemment équipée de toutes les prises indispensables à sa connexion avec les multiples outils multimédias qui seront utilise aux associations utilisatrices.

En effet, pourquoi ne pas profiter de la création d’un équipement neuf pour répondre à des attentes des concitoyens en matière de modernité qui sont les mêmes que celles qui vont être utilisés dans un complexe sportif en milieu urbain.

Depuis leur invention les objets connectés (caméras, vidéo, projections traçage des terrains etc.) sont toujours été utiles aux sportifs, que ce soit pour améliorer leurs performances, apprendre à faire aimer le sport aux enfants de façon ludique et pédagogique.

Cette salle pourrait être un véritable outil multifonctionnel qui accueillerait des spectacles et des compétitions sportives, des expositions ou des congrès.

Pourquoi ne pas imaginer des cloisons acoustiques mobiles permettant de délimiter des espaces à géométrie variable et que chaque configuration ait ainsi sa géométrie propre, son atmosphère et sa lumière.

**Une démarche participative**

A ce stade du dossier, la commune est en train de réfléchir à cette démarche innovante qui fera l’objet d’une consultation participative des associations qui seront interrogées pour connaitre leurs besoins mais aussi, sur ce qui pourrait améliorer leur cadre de vie et d’enseignement de leurs disciplines, sachant qu’aujourd’hui, 3 associations sportives ont leurs écoles : le footbal , le hand et le tennis.

**Equation difficile si elle veut rester dans l’enveloppe budgétaire qu’elle s’est fixée**.

C’est pourquoi elle recherche les moyens financiers d’y arriver auprès des fédérations sportives à qui des conseils avisés ont été demandés et pourquoi pas des aides financières dans la mesure de leurs possibilités.

Enfin, elle compte sur l’aide :

- de l’Etat au titre de la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux

- du Conseil Départemental de l’Allier au titre du programme Equipements sportifs

- de fonds structurels européens au titre de l’innovation numérique qu’elle souhaite mettre en place.